

INSPQ

INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC

Centre d'expertise
et de référence



Notions de base en prévention et contrôle des infections : 7 nouvelles fiches à consulter

Suzanne Leroux, ICS-PCI,
conseillère en soins infirmiers INSPQ

6 juin 2018, de 13 h 30 à 14 h 30

www.inspq.qc.ca

Institut national
de santé publique
Québec 

Formulaire de divulgation de conflits d'intérêt potentiels

Titre de la conférence :

Nom du conférencier :

J'ai actuellement, ou j'ai eu au cours des deux dernières années, une affiliation ou des intérêts financiers ou intérêts de tout ordre avec une société commerciale ou je reçois une rémunération ou des redevances ou des octrois de recherche d'une société commerciale :

non

Oui

Si oui, précisez :

Type d'affiliation

Nom de la compagnie

Période

Objectifs de la présentation

- Présenter les fiches
- Identifier les principaux points d'intérêt
- Présenter le site web de l'INSPQ / infections nosocomiales, le cheminement des documents du CINQ avant publication et les travaux en cours

Notions de base en PCI

1 document, 7 fiches faciles à consulter

- Chaîne de transmission de l'infection
- Équipements de protection individuelle
- Gestion des visiteurs
- Hiérarchie des mesures de contrôle des infections
- Hygiène des mains
- Hygiène et l'étiquette respiratoires
- Précautions additionnelles

Pourquoi les fiches?

- Regrouper les informations générales PCI dans un document selon différents thèmes (fiches)
- Alléger les autres documents PCI
- Ajouter / modifier des fiches selon les besoins, les demandes, l'évolution des connaissances, etc.
- Former / orienter des nouvelles conseillères en PCI ou autres travailleurs de la santé ayant un intérêt pour la PCI, étudiants



Les fiches du document «notions de base en PCI»

www.inspq.qc.ca

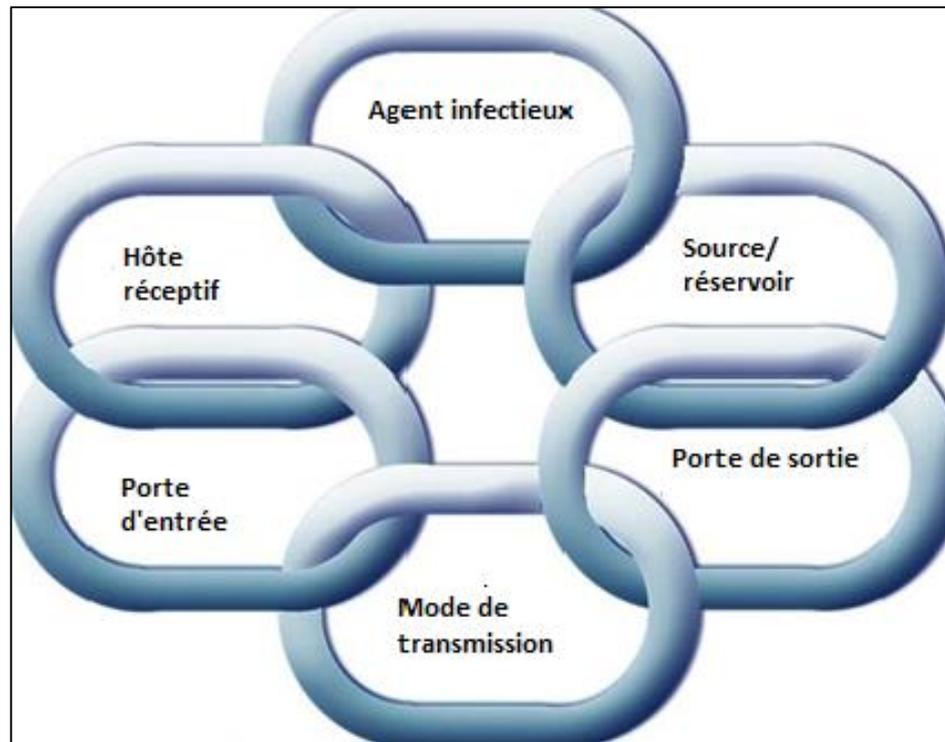
Chaîne de transmission de l'infection



Point d'intérêt de la fiche:

- Définition des 6 éléments de la chaîne
 - Agent infectieux
 - Réservoir / Source
 - Porte de sortie
 - Mode de transmission
 - Porte d'entrée
 - Hôte réceptif

Chaîne de transmission de l'infection



Question à choix multiples



1) Quelle affirmation est fausse?

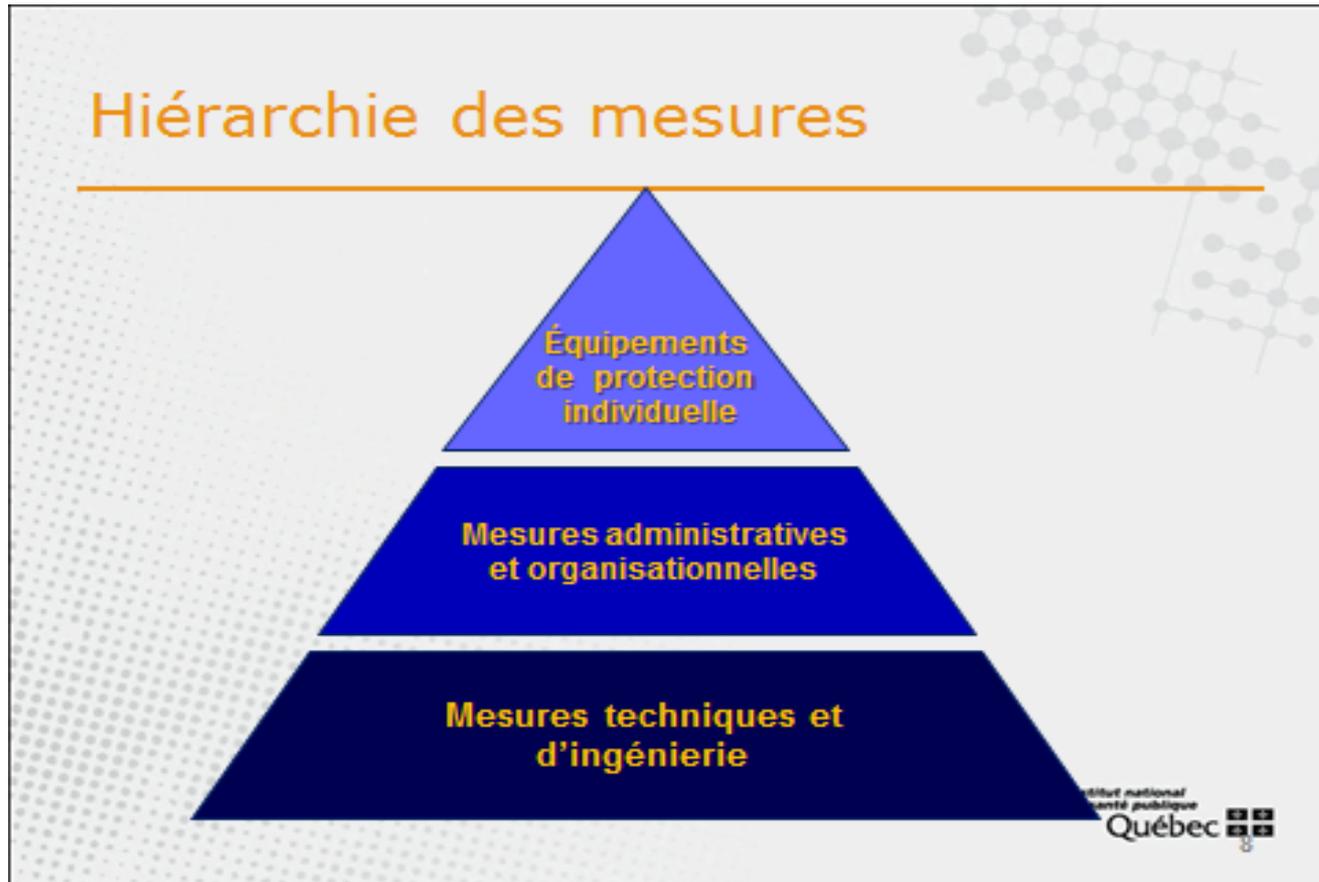
- A. La transmission a lieu lorsque les six éléments de la chaîne de transmission sont présents
- B. Il est possible de prévenir une transmission en brisant n'importe lequel des maillons de cette chaîne
- C. Pour qu'une infection survienne, il faut qu'un ensemble de liens étroits et complexes existent entre le microorganisme, l'hôte réceptif et l'environnement, et que ce microorganisme soit transmis de la source à l'hôte réceptif
- D. L'agent infectieux est toujours issu de la flore exogène de l'utilisateur
- E. Un travailleur de la santé asymptomatique peut être un réservoir et être la source d'une infection nosocomiale

Hiérarchie des mesures de contrôle des infections

Point d'intérêt:

- Trois paliers de mesures et d'interventions qui constituent un ensemble de conditions requises à la réduction du risque de transmission de tout agent pathogène en tout temps
 - Mesures techniques et d'ingénierie
 - Mesures administratives
 - Équipements de protection individuelle (ÉPI)

Hiérarchie des mesures de contrôle des infections



Question à choix multiples



2) Quelles mesures sont des exemples de la catégorie « mesures administratives et organisationnelles » ?

- A. Les audits de procédure
- B. La sélection de l'ÉPI selon le risque d'exposition potentielle et le type d'agent infectieux
- C. Mettre et retirer l'ÉPI de façon sécuritaire
- D. Les systèmes de ventilation et la circulation d'air dans les chambres
- E. Les protocoles de gestion des éclosions
- F. La conception des chambres

Hygiène et étiquette respiratoires



Point d'intérêt:

- Mesures pour réduire le risque de transmission de microorganismes respiratoires dans les milieux de soins.

Hygiène et étiquette respiratoires

Points importants:

- Éducation des visiteurs, travailleurs, usagers
- Installation d'affiches
- Points de distribution du matériel requis (SHA, masques de procédure, papiers mouchoirs, poubelles)

Mais aussi:

- Zone réservée dans la salle d'attente pour les usagers atteints d'une infection des voies respiratoires
- Espace de 2 mètres entre usagers symptomatiques et asymptomatiques
- Système de pré triage et triage si requis
- Entretien régulier des équipements (ex: postes d'HDM) et de l'environnement (ex: zones réservées et de triage)

Question à choix multiples



3) Quelle affirmation est vraie?

L'hygiène et l'étiquette respiratoires:

- A. Ciblent les usagers et visiteurs qui entrent dans un établissement de soins avec des symptômes d'une infection respiratoire
- B. S'appliquent pendant la saison grippale
- C. Consistent en l'application de mesures pour contenir les sécrétions respiratoires à la source et le respect de l'hygiène des mains

Hygiène des mains

Points d'intérêt:

- Inclut toutes les actions posées pour éliminer les microorganismes de la surface des mains
- Le port de gants ne remplace pas l'HDM
- La présence de distributeurs de solution hydroalcoolique (SHA) et de postes de lavage des mains (PLM) est requise dans tous les types d'établissement (CH, CHSLD, CLSC, cliniques, etc.) afin de faciliter la pratique de l'hygiène des mains

Hygiène des mains

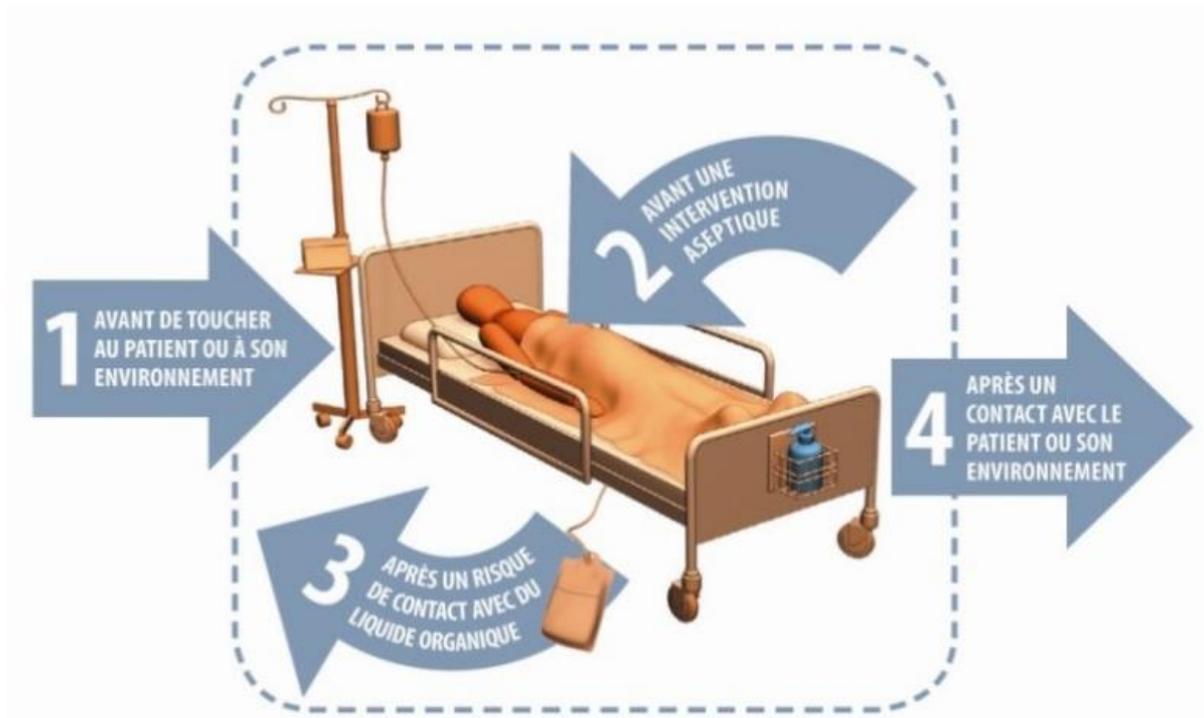


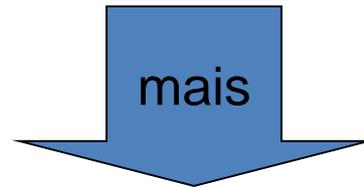
Image de l'Institut canadien pour la sécurité des soins (ICSP) © reproduit avec l'autorisation du gouvernement de l'Ontario

Question à choix multiples



4) Compléter le tableau suivant en indiquant le numéro
a : Solution hydroalcoolique (SHA) ou b : Eau et savon

1^{er} choix = A=



Si mains souillées
B=

Présence de *Clostridium difficile*
lorsque je sors de la chambre
C=

Sensation de mains collantes
ou inconfort suite à l'utilisation
de SHA à de nombreuses reprises
D=

Questions 4, suite

- A = a) SHA
 b) Eau et savon
- B = a) SHA
 b) Eau et savon
- C = a) SHA
 b) Eau et savon
- D = a) SHA
 b) Eau et savon

Équipements de protection individuelle

Points d'intérêt:

Gants:

- Le type de gants est en fonction du milieu et de l'activité à réaliser
- Les facteurs à considérer sont confort, ajustement, dextérité, durabilité, types de substances infectieuses ou dangereuses, sécurité, stérilité, durée d'utilisation, allergie au latex, etc.
- La qualité des gants en nitrile est généralement supérieure à celle offerte par les gants en vinyle.
 - Vinyle: Tâches de courte durée
 - Nitrile: Tâches nécessitant une bonne dextérité
 - Latex: Non recommandé pour les personnes qui présentent des réactions allergiques au latex.
 - Néoprène: En remplacement des gants stériles en latex

Équipements de protection individuelle

Masque:

- Les muqueuses de la bouche et du nez sont des portes d'entrée pour les microorganismes infectieux. Par conséquent, le masque est une composante importante des pratiques de base
- Changer le masque lorsque celui-ci devient humide, lorsqu'il est souillé par des éclaboussures ou s'il est endommagé. Le changement du masque n'est pas guidé par une notion de temps
- Ne pas garder le masque accroché au cou ou pendu à une oreille. Le masque doit être porté qu'une seule fois. Il doit être jeté immédiatement après chaque utilisation dans le contenant prévu
 - De procédure: Généralement plat avec plis ou prémoulé
 - Chirurgical: Se présente sous différentes formes (plat avec plis, prémoulé, bec de canard)
 - Respirateur N-95: Protection contre les microorganismes aéroportés (pour le volet précautions additionnelles) (prémoulé, bec de canard)

Équipements de protection individuelle

Blouse:

- Le choix d'une blouse de protection doit être approprié à la tâche à effectuer (type de substances infectieuses ou dangereuses, risque de pénétration des liquides biologiques ou autres, besoin de stérilité, etc.)
- Elle est un équipement de protection lorsqu'un contact avec du sang ou des liquides biologiques est anticipé
 - Jetable: blouse jetée immédiatement après une intervention dans le contenant désigné
 - En tissus: blouse déposée immédiatement après une intervention dans le panier pour linges souillés
 - Stérile: lors d'interventions chirurgicales ou aseptiques
 - Imperméable: lors d'un contact avec certains liquides biologiques ou du sang dépendamment du niveau infectieux ou de pénétration de liquide anticipé

Équipements de protection individuelle

Protections oculaire:

- Choisir des lunettes de protection ou des écrans faciaux qui assurent le maintien de l'acuité visuelle
- S'assurer que la protection oculaire choisie forme une barrière contre les éclaboussures latérales en plus de la projection directe
- Nettoyer et désinfecter les protections oculaires réutilisables après chaque utilisation
- Types de protection:
 - Lunettes de sécurité
 - Visière ou écran facial
 - Visière fixée au masque

Question à choix multiples



5) Quelle affirmation est fausse?

- A. Les gants doivent être le dernier équipement à être mis et le premier à être enlevé.
- B. La blouse peut être suspendue à un crochet pour une utilisation ultérieure.
- C. Le respirateur N-95 exige un test d'ajustement (*fit-test*), une formation et une vérification de l'étanchéité avant chaque utilisation.
- D. Les lunettes personnelles et les lentilles cornéennes ne sont pas considérées comme des dispositifs de protection oculaire.

Précautions additionnelles



Points d'intérêt:

- S'ajoutent toujours aux pratiques de base
- Sont un ensemble de mesures appliquées selon le ou les modes de transmission connus ou possibles d'un microorganisme présumé ou identifié, tout en tenant compte des caractéristiques personnelles de l'utilisateur, du type de soins impliqués et du milieu de soins

Précautions additionnelles

- Doivent être mises en place le plus tôt possible, que l'infection soit soupçonnée (seront réévaluées selon diagnostic) ou confirmée
- Demeurent en vigueur généralement pour une période de temps (tant que le risque de transmission persiste)

Précautions additionnelles

Précautions additionnelles contre la transmission par contact

- mode de transmission le plus fréquent



Précautions additionnelles contre la transmission par gouttelettes



Précautions additionnelles contre la transmission par voie aérienne



Précautions additionnelles de protection



Une combinaison de plus d'un mode est possible lorsque l'agent infectieux peut être transmis par plus d'une voie

Précautions additionnelles

Dans certaines circonstances, l'application des précautions additionnelles demande une évaluation spécifique par l'équipe de PCI et sera déterminée en fonction d'une gestion des risques présents.

- Du type d'installation ou d'unité où sont réalisées les activités de soins (ex : centre de réadaptation, CHSLD, unité de réadaptation dans un CHSLD, unité de gériatrie dans un centre de courte durée, etc.);
- De la configuration de l'unité;
- De la vulnérabilité des usagers;
- De la collaboration de l'utilisateur;
- Du microorganisme en cause;
- Du type d'activités de soins;
- De la complexité des mesures de PCI à appliquer par les travailleurs de la santé ou du risque de bris dans l'application des mesures;
- De la possibilité que dans certaines situations les mesures de PCI soient déterminées au cas par cas.

Précautions additionnelles

L'équipe de PCI devra pour se faire :

- Établir le profil des usagers concernés;
- Identifier le risque d'acquisition et de transmission des microorganismes pour les usagers concernés;
- Estimer l'impact que pourrait avoir l'acquisition du microorganisme pour les usagers;
- Réviser les mesures de PCI recommandées s'il y a lieu.

Précautions additionnelles contre la transmission par contact

6) Quelles affirmations sont vraies?

- A. La transmission par contact direct implique le contact de la personne hôte avec un objet ou une surface contaminée de l'environnement de l'usager source
- B. Si aucune chambre individuelle est disponible, il est possible de grouper dans la même chambre, les usagers infectés ou colonisés avec le même microorganisme
- C. Si le brancardier aide à l'installation de l'usager avant le transport, il doit porter l'ÉPI requis et l'enlever à la sortie de la chambre puis procéder à l'HDM. Remettre un nouvel ÉPI s'il doit s'occuper de l'usager pendant le transport (soins directs). Retirer l'ÉPI dès que l'activité est terminée et procéder à l'HDM
- D. Au départ de l'usager, laisser l'affichette en place tant que l'entretien terminal de la chambre ou de la zone de soins est en cours
- E. Changer, en tout temps, les rideaux séparateurs lors de la cessation des précautions additionnelles ou le départ de l'usager

Précautions additionnelles contre la transmission par gouttelettes

7) Quelles informations sont fausses?

- A. Recommandées lors d'une infection qui peut se transmettre par des gouttelettes infectieuses de moins de cinq microns)
- B. Les gouttelettes peuvent contaminer une personne en se déposant dans les yeux, sur la muqueuse nasale ou buccale de la personne exposée ainsi que sur une surface à proximité
- C. Si aucune chambre individuelle, il est possible de grouper les usagers si présence d'une séparation spatiale d'au moins un mètre ou d'une barrière physique entre les usagers (ex. : tirer le rideau séparateur)
- D. Au départ de l'utilisateur, changer les rideaux séparateurs si présence de souillures visibles

Précautions additionnelles contre la transmission par voie aérienne

8) Quelles informations sont fausses?

- A. Un contact face à face avec une personne atteinte d'une infection transmissible par voie aérienne est requis pour être considéré exposé.
- B. La porte de la chambre et la fenêtre doivent demeurer fermées en tout temps.
- C. Au départ de l'usager, il faut allouer un temps prédéterminé en fonction du nombre de changements d'air par heure avant de procéder à l'entretien de la pièce et de pouvoir admettre à nouveau un autre usager dans cette chambre
- D. La chambre à pression négative doit contenir un minimum de six changements d'air par heure, être munie de filtres HEPA et avoir une sortie d'air dirigé vers l'extérieur de l'édifice et loin de toute source d'approvisionnement en air
- E. Les cas de tuberculose non respiratoire sont considérés contagieux et doivent être isolés

Précautions additionnelles de protection

9) Quelles informations sont vraies?

- A. Visent à protéger les usagers très vulnérables contre toute acquisition exogène de microorganismes transmissibles
- B. Sont indiquées pour les usagers présentant une neutropénie profonde à ≤ 500 neutrophiles $\times 10^9/l$
- C. Le port d'ÉPI n'est pas requis sauf dans le cadre des pratiques de base ou si des précautions additionnelles sont requises pour un autre risque infectieux
- D. Limiter les déplacements de l'utilisateur à ceux identifiés comme essentiels au plan de traitement
- E. L'utilisateur doit porter un respirateur N-95 lorsque celui-ci circule dans l'établissement ou à l'extérieur de l'établissement.

Gestion des visiteurs

Points d'intérêt:

- L'évaluation du risque infectieux associé à la présence de visiteurs, incluant les enfants, est nécessaire afin de prévenir l'introduction de maladie infantile ou encore d'infections communautaires dans les établissements de soins
- Cette évaluation est particulièrement importante dans les unités de soins où séjournent des usagers hautement réceptifs aux agents infectieux ou à risque de complications
- Cette évaluation doit aussi comprendre une estimation du risque pour le visiteur

Gestion des visiteurs

- Élaborer et adopter une politique pour la gestion des visiteurs (heures, nombre de visiteurs, âge, lors d'éclosion, etc.)
- Informer et encourager les visiteurs à respecter les indications relatives à l'HDM avant et après une visite dans l'établissement ainsi que l'hygiène et l'étiquette respiratoires
- Élaborer et adopter une politique encadrant les précautions additionnelles requises pour les visiteurs. Déterminer qui doit les informer et qui doit les rencontrer si elles ne sont pas respectées

Gestion des visiteurs

Précautions additionnelles et visiteurs / généralités:

- Le choix de l'ÉPI peut varier en fonction du type d'établissement, l'usager ou si le visiteur participe aux soins
- Les recommandations du port de l'ÉPI doivent être revues et adaptées selon la situation (ex. : éclosion, augmentation des taux d'infection, risque de transmission accrue)
- Le nombre de visiteurs qui entre dans la chambre peut être limité selon l'évaluation de la situation
- Pour les parents, gardiens ou visiteurs demeurant dans la chambre pour de longues périodes ou les contacts domiciliaires, les précautions additionnelles ne sont pas requises sauf si l'usager acquiert une nouvelle infection contagieuse après son admission à l'hôpital

Question à choix multiples



10) Quelles affirmations sont vraies concernant le port de l'ÉPI par le visiteur?

- A. Il n'y a pas de consensus concernant le port de l'ÉPI par les visiteurs en présence de microorganismes se transmettant par contact
- B. Transmission par gouttelettes: Les visiteurs se trouvant dans un rayon de deux mètres de l'utilisateur doivent porter un masque de procédure ou chirurgical.
- C. Transmission par voie aérienne: Les visiteurs doivent porter un respirateur N-95 (même s'ils n'ont pas effectué de test d'étanchéité) et doivent être informés du risque de transmission de l'infection puisque la protection n'est pas garantie.
- D. Précautions additionnelles de protection: Il n'y a pas d'âge minimal à respecter concernant la présence d'enfants sur une unité où séjournent des usagers immunosupprimés, si ceux-ci comprennent bien les consignes

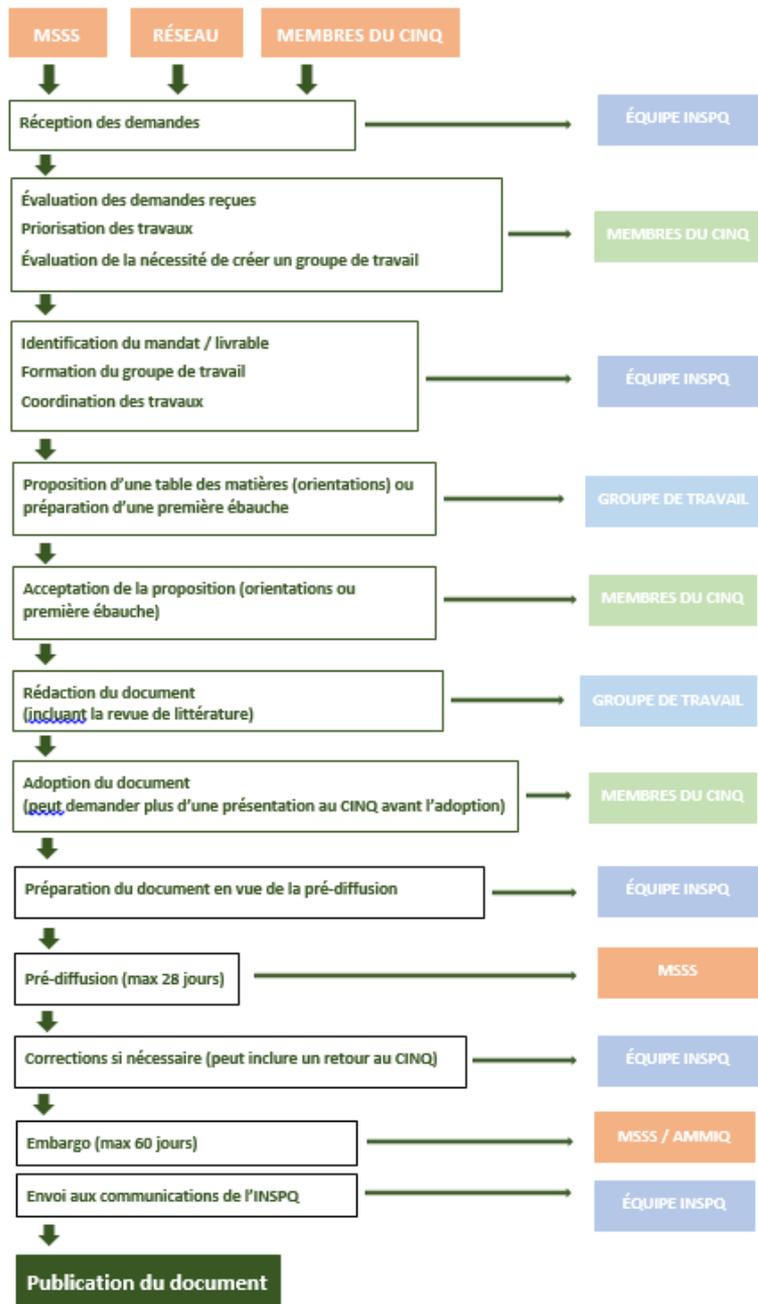
Fiches à venir... Suggestions?

www.inspq.qc.ca

Quand les fiches seront-elles disponibles?

www.inspq.qc.ca

CHEMINEMENT DES PUBLICATIONS DU CINQ



Notions de base PCI

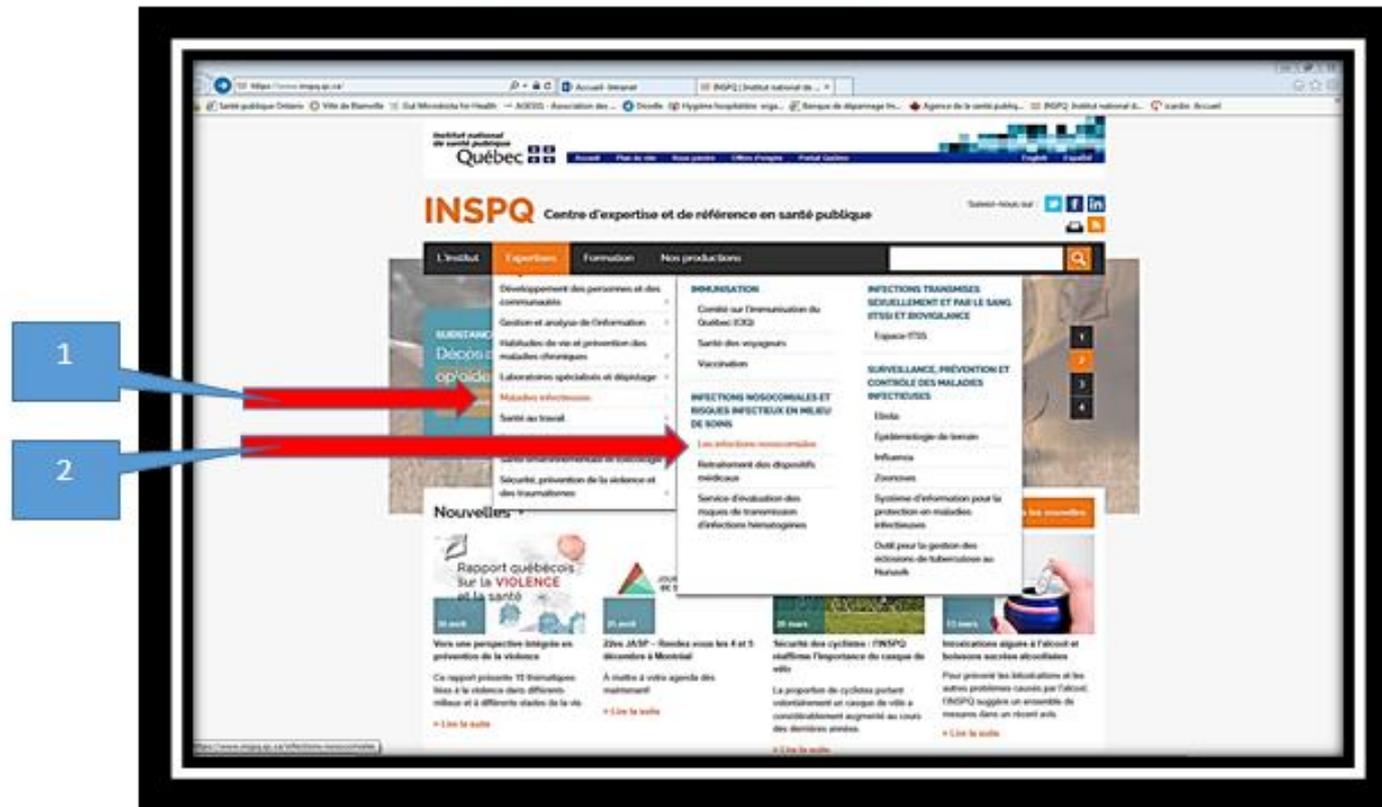


Documents et site web Comment s'y retrouver...

www.inspq.qc.ca

Site du CINQ/Comment accéder aux documents du CINQ

1- Site web de l'INSPQ : <https://www.inspq.qc.ca/>



Site du CINQ/Comment accéder aux documents du CINQ

2- Expertises, → Maladies infectieuses, → Infections nosocomiales :

<https://www.inspq.qc.ca/infections-nosocomiales>

The screenshot shows the website interface for 'Les infections nosocomiales'. At the top, there is a navigation bar with 'L'institut', 'Expertises', 'Formation', and 'Nos productions'. Below this is a breadcrumb trail: 'Accueil > Expertises > Maladies infectieuses > Infections nosocomiales et risques infectieux en milieu de soins'. The main heading is 'Les infections nosocomiales'. A large red arrow labeled '3' points to the 'Prévention et contrôle des infections nosocomiales' section, which contains a list of resources: 'Guides généraux de PCI', 'Guides PCI par microorganisme ou type d'infection', 'Définitions de surveillance', 'Lieux physiques et équipements', 'Autres', and 'Travaux en cours'. A green arrow points to the 'Travaux en cours' item. On the right side, there is a 'Menu' section with a list of topics including 'Immunisation', 'Infections nosocomiales et risques infectieux en milieu de soins', 'Les infections nosocomiales' (with sub-items 'Comité (CINQ)', 'Surveillance provinciale (SPIN)', and 'Campagne Soins sécuritaires'), 'Retraitement des dispositifs médicaux', 'Service d'évaluation des risques de transmission d'infections hématogènes', 'Infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) et biovigilance', and 'Surveillance, prévention et contrôle des maladies infectieuses'. Below the menu is an 'En vitrine' section with a link to a 'Campagne québécoise des soins sécuritaires - Volet prévention et contrôle des infections'. At the bottom right, there is a 'Formations à venir' section with details for a program from October 2017 to May 2018. A blue arrow labeled '4' points to this section.



TRAVAUX EN COURS ET DOCUMENTS À VENIR

- Ensembles de pratiques exemplaires, dans le cadre du programme québécois des soins sécuritaires :
 1. La prévention des bactériémies associées aux cathéters vasculaires centraux
 2. La prévention des infections des voies urinaires associées aux cathéters
 3. L'hygiène et autres mesures de prévention des infections associées aux bactéries multirésistantes
 4. La prévention des infections du site opératoire
 5. La prévention de la pneumonie acquise sous ventilation mécanique
 6. La prévention des bactériémies associées aux accès vasculaires en hémodialyse
 7. La prévention des infections associées aux cathéters périphériques
- Mesures de prévention et de contrôle de l'influenza dans les établissements de soins
- Mesures de prévention et de contrôle des virus respiratoires autres que l'influenza dans les établissements de soins
- Recommandations pour la gestion de la légionellose en milieu de soins.
- Notions de base en PCI
 1. Chaîne de transmission de l'infection
 2. Hiérarchie des mesures de contrôle des infections
 3. Hygiène des mains
 4. Hygiène et étiquette respiratoires
 5. Équipements de protection individuelle (ÉPI)
 6. Précautions additionnelles
 7. Gestion des visiteurs
 8. Hygiène des usagers
- Stratégie d'évaluation lors de consultations en services ambulatoires
- Mesures de prévention et de contrôle pour les BMR pour les milieux de soins ambulatoires, urgences, cliniques externes, CLSC, etc
- Mesures pour les EPC en milieu de réadaptation
- Avis du CINQ pour protéger la santé des travailleurs au contact de malades porteurs d'un agent infectieux se propageant par voie aérienne

Mise à jour en cours

Nouveauté : Travaux en cours

Mise à jour et nouveauté en cours

Nouveauté : Travaux en cours

Nouveauté

Processus de publication en cours

Nouveauté : Travaux en cours

Nouveauté : Travaux en cours

Institut national
de santé publique

Québec



Formations à venir

Programmation à venir (septembre)

Références



CINQ. (2018). *Notions de base en prévention et contrôle des infections*. Disponible en ligne: été 2018

Auteurs

CINQ

Et

Annie Laberge, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Suzanne Leroux, Institut national de santé publique du Québec

Yves Longtin, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Silvana Perna, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Marie-Claude Roy, Centre hospitalier universitaire de Québec-Université Laval

Jasmin Villeneuve, Institut national de santé publique du Québec



Questions?